



Budget Primitif 2019

Conseil Municipal du 2 avril 2019

PREAMBULE

Comme nous l'avons rappelé lors du débat d'orientation budgétaire tenu le 20 février dernier, les finances de l'ensemble des Collectivités territoriales sont soumises à rude épreuve.

L'enchaînement des réformes imposées par l'Etat sans oublier l'attente sans cesse croissante de nos concitoyens nous obligent à repenser nos manières de travailler.

Conserver une bonne qualité de services publics tout en préservant les capacités financières de la Commune, tel est notre défi aujourd'hui.

C'est en intégrant toutes ces contraintes que nous avons préparé ce budget primitif 2019.

LE BUDGET PRINCIPAL

I - Synthèse du budget

L'équilibre budgétaire de l'année 2019 est proposé à hauteur de 21 394 191,09 € dont 13 717 420,90 € pour la section de fonctionnement et 7 676 770,19 € pour celle d'investissement. Cet équilibre prend en compte l'excédent de fonctionnement du budget principal pour un montant de 3 798 043,93 € et l'excédent du budget Zones industrielles pour 126 775,26 € affecté de la manière suivante : 2 695 757,90 € en fonctionnement et 1 229 061,29 € en investissement. Les restes à réaliser en dépenses (457 794,99 €) et en recettes (1 113 620,00 €) sont bien sûr intégrés au résultat de l'exercice 2018.

Voici l'examen détaillé de cette proposition budgétaire. La section de fonctionnement vous sera présentée dans un premier temps, la section d'investissement le sera ensuite globalement puis d'une façon plus détaillée, par opération.

II – La Section de Fonctionnement : 13 717 420,90 €

| | BP 2018 | BP 2019 |
|--|----------------------|----------------------|
| Excédent de fonctionnement reporté : | 1 653 021.44 | 2 695 757.90 |
| Recettes de fonctionnement : | 10 758 856.00 | 11 021 663.00 |
| Total recettes : | 12 411 877.44 | 13 717 420.90 |
| Virement à la section d'investissement : | 2 784 504.44 | 4 289 819.90 |
| Dépenses de fonctionnement : | 9 627 373.00 | 9 427 601.00 |
| Total dépenses : | 12 411 877.44 | 13 717 420.90 |

L'incertitude de nos ressources nous contraint par prudence à diminuer nos dépenses de fonctionnement. Cependant nous réussissons tout de même à augmenter notre virement à la section d'investissement.

A- Les Recettes de fonctionnement

002 : Résultat de fonctionnement reporté : 2 695 757,90 €

Ce montant reprend le résultat global de fonctionnement de l'exercice 2018 du budget principal (3 798 043,93 €) et du budget Zones Industrielles (126 775,26 €) soit un total de 3 924 819,19 €. Celui-ci est diminué de la somme affectée en investissement (au compte 1068 pour 1 229 061,29 €).

Chapitre 013 : Atténuations de charges : 50 000,00 €

Sont inscrits ici les remboursements sur les charges de personnel en cas d'arrêts maladie, de congés maternité ou paternité ainsi que les remboursements sur les contrats aidés. Ceux-ci sont en diminution en raison de la fin de ce dispositif.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 152 000,00 €

On trouve sur ce chapitre les travaux en régie, qui ont fait l'objet d'une dépense en fonctionnement et qui seront transférés en investissement.

Chapitre 70 : Produits des services : 474 500,00 €

Les crédits inscrits correspondent aux recettes provenant de l'exploitation des services communaux (Théâtre, restaurant scolaire, centre de loisirs, ...).

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 8 216 623,00 €

Ce chapitre comptabilise l'ensemble des produits fiscaux perçus par la collectivité.

Les bases fiscales seront revalorisées de 2.2% cette année (variation désormais calculée sur l'inflation constatée au mois de novembre N-1). Celles-ci n'ont pas été portées à notre connaissance au moment de la confection du budget. Dans le même temps, comme annoncé lors du DOB les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la dixième année consécutive.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a été revue à la hausse en raison de la restitution de la compétence balayage au profit de la ville.

On retrouve également sur ce chapitre les taxes additionnelles aux droits de mutations, la taxe de séjour ainsi que la taxe locale sur la publicité extérieure.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 1 823 110,00 €

La Dotation Globale Forfaitaire ne nous a pas été notifiée non plus. Elle devrait être équivalente à la DGF perçue en 2018.

On retrouve également sur ce chapitre les compensations versées en contrepartie des exonérations accordées par l'Etat, ainsi que les subventions de fonctionnement et les participations (notamment pour le centre de loisirs).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion : 286 430,00 €

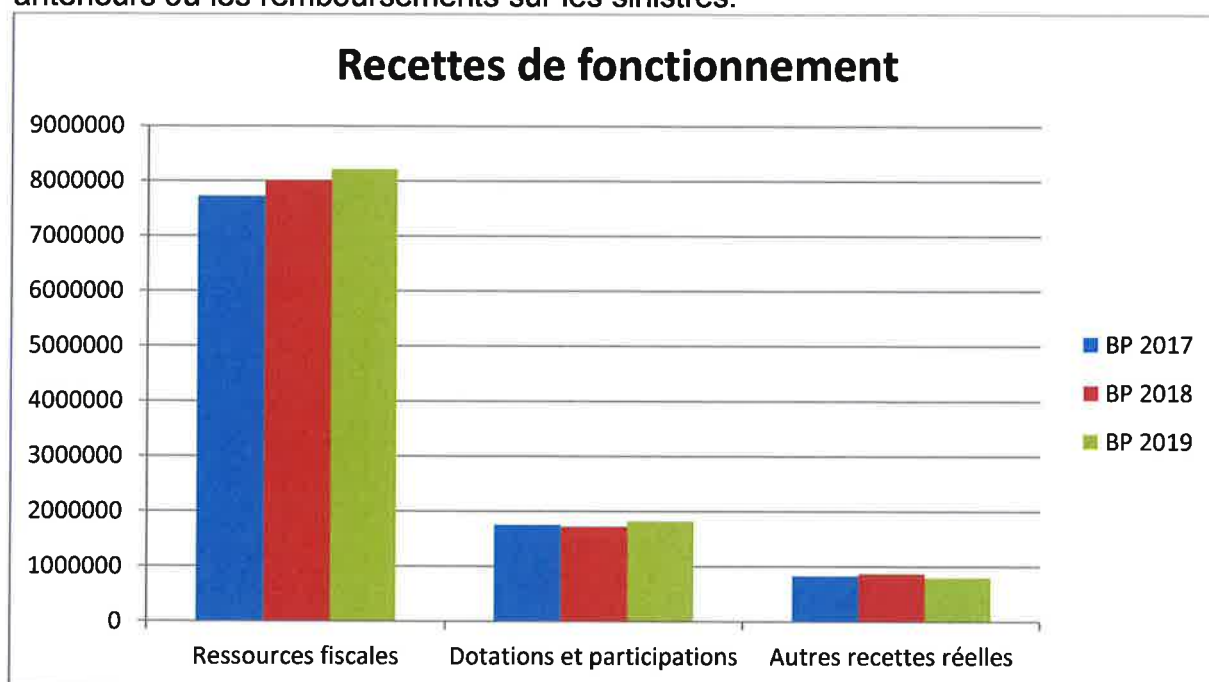
Ce chapitre comprend un certain nombre de recettes (Forum des services, Centre Médico-Social, espace Richelieu...) liées à l'activité de la Ville en tant que loueur de bâtiments

Chapitre 76 : Produits financiers : 14 000,00 €

Nous percevons ici le fonds de soutien versé par l'Etat.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 5 000,00 €

Ce chapitre concerne diverses recettes, les annulations de mandats sur exercices antérieurs ou les remboursements sur les sinistres.



Globalement, c'est 2,2% de recettes supplémentaires qui sont inscrites au BP 2019 en comparaison avec le BP 2018. Ce sont principalement les ressources fiscales qui augmentent en raison :

- De la revalorisation de l'attribution de compensation
- De la revalorisation des bases fiscales.

B- Dépenses de fonctionnement

Cette section permet le financement du fonctionnement des services municipaux, l'entretien du patrimoine communal ainsi que le versement des subventions aux associations.

Chapitre 011 : Charges Générales : 2 382 701,00 €

Les crédits inscrits à ce chapitre permettent le bon fonctionnement des services communaux.

Compte tenu des baisses successives de la DGF nous continuons à réfléchir à de nouveaux axes d'économie et optimiser l'efficacité de nos dépenses. Ce travail se poursuit en concertation avec les chefs de services et les adjoints toujours dans le but de garder une bonne qualité de service.

Chapitre 012 : Frais de personnel : 5 000 000,00 €

Grâce à l'impact des décisions prises depuis plusieurs années et à de nouveaux efforts dans l'organisation et la rationalisation des services, ce premier poste de dépenses reste maîtrisé, tout en préservant une qualité de service public à destination des usagers.

Certaines mesures viendront alourdir ces dépenses :

1- Les mesures législatives :

- L'achèvement de la mise en oeuvre de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR). Conclu sous le Gouvernement précédent, le protocole d'accord dit « PPCR » prévoyait notamment le transfert d'une partie des primes et indemnités sur le traitement indiciaire. (+ 19 000 €)
- Une nouvelle phase de revalorisation des grilles statutaires des agents de catégories B et C, qui devait initialement s'appliquer dès 2018, sera effective en 2019.
- L'augmentation du SMIC (+1.5%)
- L'organisation des élections européennes 2019 (3 000,00 €)

2- Les autres éléments :

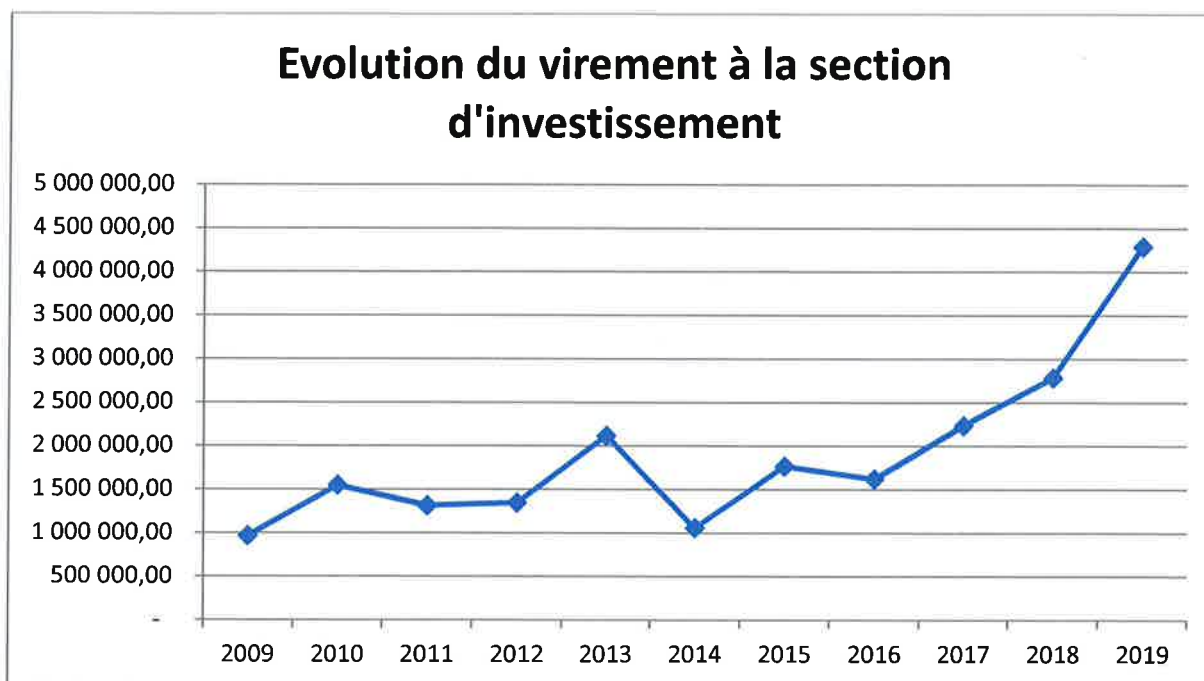
- La progression « naturelle » des carrières des fonctionnaires
Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) 32 000 €
- Le versement des indemnités chômage pour deux agents (25 000 €)
- Le remplacement de certains agents titulaires par des contractuels provoquant des doublons de poste

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 11 500,00 €

On trouve ici le reversement de la taxe de séjour au profit du Conseil Départemental (10%) ainsi que les dégrèvements sur la taxe d'habitation pour les logements vacants.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 4 289 819,90 €

Témoin d'une bonne capacité d'autofinancement, ce chapitre permet d'alimenter la section d'investissement et ainsi de financer les opérations à réaliser.



Ce chapitre qui avait déjà fortement augmenté l'an dernier dépasse aujourd'hui 4 000 000 €.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 416 000,00 €

On retrouve ici, l'amortissement des matériels.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 1 057 400,00 €

Ce chapitre peut sommairement être divisé en trois parties :

- Les participations (SDIS, budget MSP...)
- Les indemnités des élus
- Les subventions aux associations. Le montant global attribué pour celles-ci reste stable.

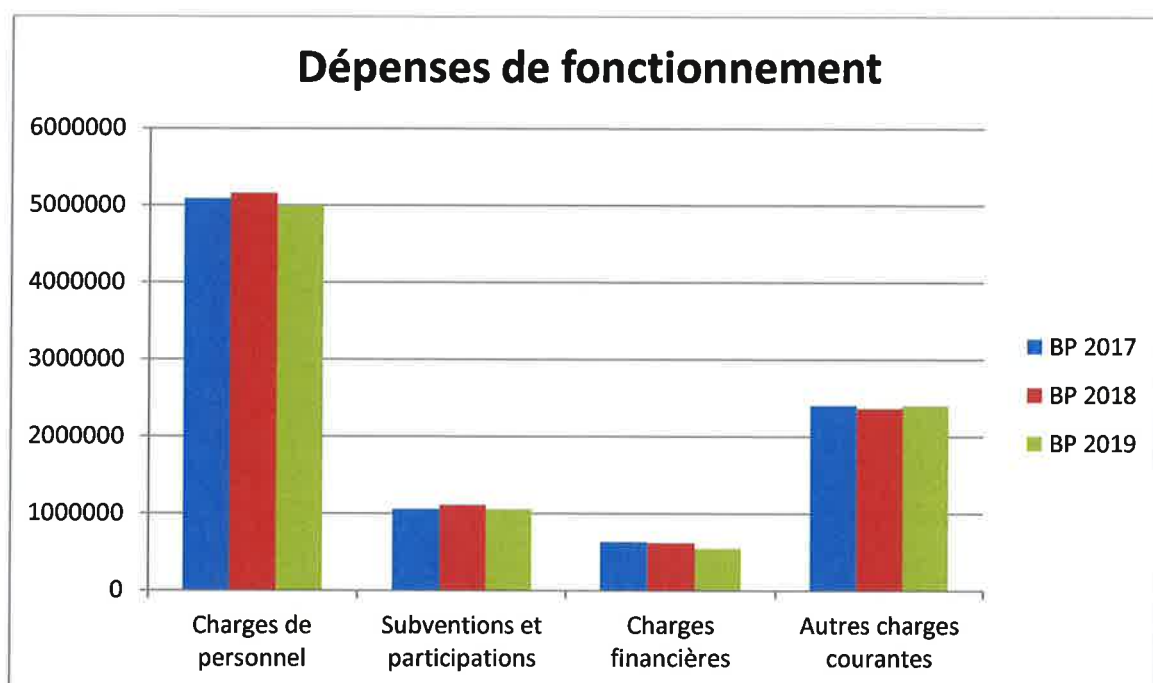
La participation au SDIS diminue, tandis que celle prévue pour le budget MSP reste stable et toujours conforme à ce qui avait été annoncé lors du choix de son implantation.

Chapitre 66 : Intérêts des emprunts : 550 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre les intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 10 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre notamment les régularisations sur les exercices antérieurs.



On pourra constater que l'inscription des charges reste globalement stable d'un budget à l'autre.

L'équilibre de la section de fonctionnement peut donc se présenter ainsi :

| Fonctionnement | BP 2019 |
|--|----------------------|
| Dépenses | |
| 011 - Charges à caractère général | 2 382 701,00 |
| 012 - Charges de personnel | 5 000 000,00 |
| 014 - Atténuations de produits | 11 500,00 |
| 023 - Virement à section investis. | 4 289 819,90 |
| 042 - Opérations d'ordre entre section | 416 000,00 |
| 65 - Autres charges gestion courante | 1 057 400,00 |
| 66 - Charges financières | 550 000,00 |
| 67 - Charges exceptionnelles | 10 000,00 |
| Total dépenses de fonctionnement | 13 717 420,90 |
| Recettes | |
| 002 - Excédent de fonctionnement reporté | 2 695 757,90 |
| 013 - Atténuations de charges | 50 000,00 |
| 042 - Opérations d'ordre entre section | 152 000,00 |
| 70 - Produits des services | 474 500,00 |
| 73 - Impôts et taxes | 8 216 623,00 |
| 74 - Dotations et participations | 1 823 110,00 |
| 75 - Autres produits gestion courante | 286 430,00 |
| 76 - Produits financiers | 14 000,00 |
| 77 - Produits exceptionnels | 5 000,00 |
| Total recette de fonctionnement | 13 717 420,90 |

III - La section d'investissement : 7 676 770,19 €

Les crédits inscrits ici permettent la réalisation des aménagements indispensables au bon développement de la commune ainsi que les achats de gros matériels nécessaires au fonctionnement des services.

| | BP 2018 | BP 2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| Restes à réaliser | 365 293,60 | 1 113 620,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 2 784 504,44 | 4 289 819,90 |
| Affectation du résultat | 2 085 867,34 | 1 229 061,29 |
| Budget primitif | 1 467 500,00 | 1 044 269,00 |
| Total recettes | 6 703 165,38 | 7 676 770,19 |
| Restes à réaliser | 758 942,93 | 457 794,99 |
| Solde d'investissement reporté | 1 692 218,01 | 1 875 664,68 |
| Budget primitif | 4 252 004,44 | 5 343 310,52 |
| Total dépenses | 6 703 165,38 | 7 676 770,19 |

A - Les recettes d'investissement :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 4 289 819,90 €

Il est égal au compte 023 en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 416 000,00 €

On enregistre ici les mêmes montants qu'en dépenses de fonctionnement sur le chapitre 042.

Chapitre 041 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : 100 000,00 €

En dépenses et en recettes d'investissement ; ce sont des régularisations sur le patrimoine de la ville.

Chapitre 10 : Dotations et Excédents : 1 719 061,29 €

On retrouve sur ce chapitre trois postes :

- Le FCTVA, qui est calculé sur la base des dépenses d'équipements réalisées en 2017, pour un montant de 370 000,00 €
- La Taxe d'aménagement pour 120 000,00 €
- L'affectation de résultat pour 1 229 061,29 €

Chapitre 13 : Subventions : 141 889,00 €

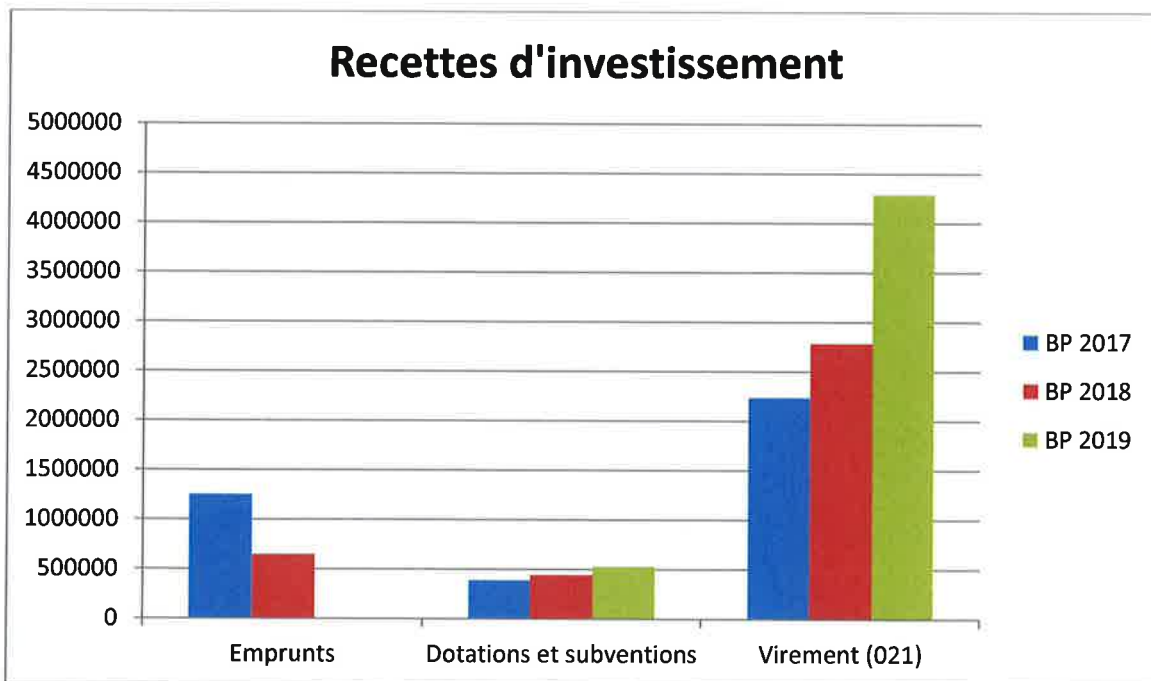
| Organismes | Opérations | Montants |
|------------------------|--|------------|
| DETR | Abords de la piscine (inscrit en restes à réaliser) | 103 620,00 |
| Conseil Départemental | CCUE études centre-ville | 3 615,00 |
| Communauté de Communes | Attribution de compensation | 34 654,00 |

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : 650 000,00 €

Il n'est pas inscrit de nouvel emprunt cette année. Cette somme est inscrite en restes à réaliser. C'est donc un désendettement de 550 000 € qui est programmé cette année.

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 360 000,00 €

Il s'agit du remboursement de l'avance consentie à Vendée Expansion dans le cadre de l'opération « Michel Moy ». Cette somme est inscrite en restes à réaliser également.



On pourra constater que notre principale ressource au niveau de l'investissement est la part d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement et que celle-ci augmente régulièrement ces dernières années.

B – Les dépenses d'investissement :

Chapitre 001 : Solde d'investissement reporté : 1 875 664,68 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 152 000,00 €

Cette somme correspond aux travaux en régie et aux amortissements des subventions d'équipement.

Chapitre 041 : Opérations d'ordres à l'intérieur de la section : 100 000 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues : 152 732,28 €

Comme en fonctionnement, une somme est réservée pour des travaux liés à des événements inattendus.

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 1 200 000,00 €

Cette somme correspond au remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : 100 000,00 €

Fonds de concours pour la piscine intercommunale

Chapitre 20-204-21-23 : Dépenses d'équipements : 4 096 373,23 €

Ces dépenses sont votées par opération, le détail en est le suivant :

| Opération d'exécution | Restes à réaliser 2018 | BP 2019 | Budget 2019 |
|---------------------------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
| 586 - Modernisation des ateliers | 1 068,00 | 50 000,00 | 51 068,00 |
| 588 - Modernisation espaces verts | - | 20 000,00 | 20 000,00 |
| 596 - Locaux équipement scolaire | 1 046,62 | 40 000,00 | 41 046,62 |
| 598 - Amélior. Equip. Urbain | 187 512,96 | 964 950,00 | 1 052 462,96 |
| 615 - Terrains de sports | - | 85 000,00 | 85 000,00 |
| 654 - Voirie | 203 121,77 | 800 000,00 | 1 003 121,77 |
| 695 - Habitat | 5 449,88 | 20 000,00 | 25 449,88 |
| 698 - Rénovation centre-ville | 385,20 | - | 385,20 |
| 699 - Abords piscine | 42 000,00 | 380 528,24 | 422 528,24 |
| 700 - ADAP accessibilité bâtiments | 17 210,56 | 258 100,00 | 275 310,56 |
| 701 - Construction école du centre | - | 1 120 000,00 | 1 120 000,00 |
| Total : | 457 794,99 | 3 638 578,24 | 4 096 373,23 |

L'équilibre de la section d'investissement peut donc se présenter ainsi :

| Chapitre nature | Restes à réaliser 2018 | BP 2019 | Budget 2019 |
|--|------------------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses d'investissement | | | |
| 001 – Solde d'exécution d'inv. reporté | | 1 875 664,68 | 1 875 664,68 |
| 020 – Dépenses imprévues Invest | | 152 732,28 | 152 732,28 |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 152 000,00 | 152 000,00 |
| 041 – Opérations patrimoniales | | 100 000,00 | 100 000,00 |
| 16 – Remboursement d'emprunts | | 1 200 000,00 | 1 200 000,00 |
| 20 – Immobilisations incorporelles | 17 461,50 | 25 000,00 | 42 461,50 |
| 204 – Subventions d'équipement versées | 5 449,88 | 120 000,00 | 125 449,88 |
| 21 – Immobilisations corporelles | 157 850,74 | 2 263 050,00 | 2 420 900,74 |
| 23 – Immobilisations en cours | 277 032,87 | 1 330 528,24 | 1 607 561,11 |
| Total dépenses d'investissement | 457 794,99 | 7 218 975,20 | 7 676 770,19 |
| Recettes d'investissement | | | |
| 021 – Virement à la section de fonct. | | 4 289 819,90 | 4 289 819,90 |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 416 000,00 | 416 000,00 |
| 041 – Opérations patrimoniales | | 100 000,00 | 100 000,00 |
| 10 – Dotations Fonds divers Réserves | | 1 719 061,29 | 1 719 061,29 |
| 13 – Subventions d'investissement | 103 620,00 | 38 269,00 | 141 889,00 |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées | 650 000,00 | | 650 000,00 |
| 27 – Autres immos financières | 360 000,00 | | 360 000,00 |
| Total recettes d'investissement | 1 113 620,00 | 6 563 150,19 | 7 676 770,19 |

LES BUDGETS ANNEXES

I – LE BUDGET ASSAINISSEMENT - 214

Le budget assainissement s'équilibre à hauteur de 523 489,18 € en fonctionnement et 638 426,28 € en investissement.

En investissement, sont prévus pour cette année, le début des études pour la construction de la nouvelle station d'épuration ainsi que des travaux sur le réseau.

En recettes d'investissement, on retrouve l'affectation de résultat et le prélèvement ainsi que les amortissements.

En fonctionnement, l'encaissement des redevances assainissement ainsi que l'excédent de l'année 2018 permettent un virement à la section d'investissement de 160 989,18 €.

Le budget se présente donc ainsi :

| Chapitre nature | BP 2019 |
|--|-------------------|
| Dépenses de fonctionnement | |
| 011 - Charges à caractère général | 55 500,00 |
| 012 - Charges de personnel | 50 000,00 |
| 023 - Virement à section investis. | 160 989,18 |
| 042 - Opérations d'ordre entre section | 202 000,00 |
| 66 - Charges financières | 50 000,00 |
| 67 - Charges exceptionnelles | 5 000,00 |
| Total dépenses de fonctionnement | 523 489,18 |
| Recettes de fonctionnement | |
| 002 – Excédent antérieur reporté Fonc. | 17 489,18 |
| 042 – Opération d'ordre entre section | 21 000,00 |
| 70 – Ventes prod fab, prest serv, marchandises | 485 000,00 |
| Total recettes de fonctionnement | 523 489,18 |

| Chapitre nature | Restes à réaliser 2018 | BP 2019 | Budget 2019 |
|--|------------------------|-------------------|-------------------|
| Dépenses d'investissement | | | |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 21 000,00 | 21 000,00 |
| 041 – Opérations patrimoniales | | 10 000,00 | 10 000,00 |
| 16 – Remboursement d'emprunts | | 110 000,00 | 110 000,00 |
| 20 – Immobilisations incorporelles | 150 325,00 | 66 000,00 | 216 325,00 |
| 23 – Immobilisations en cours | 115 112,10 | 165 989,18 | 281 101,28 |
| Total dépenses d'investissement | 265 437,10 | 372 989,18 | 638 426,28 |
| Recettes d'investissement | | | |
| 001 – Excédent antérieur reporté | | 82 309,67 | 82 309,67 |
| 021 – Virement à la section de fonct. | | 160 989,18 | 160 989,18 |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 202 000,00 | 202 000,00 |
| 041 – Opérations patrimoniales | | 10 000,00 | 10 000,00 |
| 10 – Dotations Fonds divers Réserves | | 153 127,43 | 153 127,43 |
| 13 – Subventions d'investissement | 30 000,00 | | 30 000,00 |
| Total recettes d'investissement | 30 000,00 | 608 426,28 | 638 426,28 |

III – LE BUDGET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE – 221

Le budget MSP s'équilibre à hauteur de 144 790,79 € en fonctionnement et 88 001,46 € en investissement.

En recettes, nous percevons les loyers des professionnels. Une participation du budget principal doit être versée pour 24 000,00€

Le budget s'équilibre donc ainsi :

| Chapitre nature | BP 2019 |
|--|-------------------|
| Dépenses de fonctionnement | |
| 011 - Charges à caractère général | 48 790,79 |
| 023 - Virement à section investis. | 10 000,00 |
| 042 - Opérations d'ordre entre section | 64 000,00 |
| 66 - Charges financières | 22 000,00 |
| Total dépenses de fonctionnement | 144 790,79 |
| Recettes de fonctionnement | |
| 002 – Excédent antérieur reporté Fonc. | 12 790,79 |
| 042 – Opération d'ordre entre section | 40 000,00 |
| 74 – Dotations et participations | 24 000,00 |
| 75 – Autres produits de gestion courante | 68 000,00 |
| Total recettes de fonctionnement | 144 790,79 |

| Chapitre nature | RAR 2018 | BP 2019 | Budget 2019 |
|--|----------|------------------|------------------|
| Dépenses d'investissement | | | |
| 001 – Déficit antérieur reporté | | 7 001,46 | 7 001,46 |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 40 000,00 | 40 000,00 |
| 16 – Remboursement d'emprunts | | 33 500,00 | 33 500,00 |
| 21 – Immobilisations corporelles | | 1 000,00 | 1 000,00 |
| Total dépenses d'investissement | | 81 501,46 | 81 501,46 |
| Recettes d'investissement | | | |
| 021 – Virement à la section de fonct. | | 10 000,00 | 10 000,00 |
| 040 – Opérations d'ordre entre section | | 64 000,00 | 64 000,00 |
| 10 – Dotations Fonds divers Réserves | | 7 001,46 | 7 001,46 |
| 16 – Emprunts et dettes | | 500,00 | 500,00 |
| Total recettes d'investissement | | 81 501,46 | 81 501,46 |